

MESSAGES PRINCIPAUX

**BIEN UTILISER SON MASQUE**

Comment mettre son masque



Bien se laver les mains



Mettre les élastiques derrière les oreilles



Nouer les lacets derrière la tête et le cou



Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher

Comment retirer son masque



Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques



Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter



s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min



Bien se laver les mains à nouveau

**Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières**

**OÙ SE FAIRE TESTER DANS NOTRE RÉGION ?**

Trouver un lieu pour faire un test virologique (RT-PCR) de dépistage du Covid-19 :

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/coronavirus-ou-se-faire-tester>



**SAUVEZ DES VIES  
RESTEZ PRUDENTS**

DONNÉES RÉGIONALES

Etablissements hospitaliers

**19** personnes en réanimation

- 0 dans le Cher
- 10 en Eure-et-Loir
- 2 dans l'Indre
- 2 en Indre-et-Loire
- 0 en Loir-et-Cher
- 5 dans le Loiret

**543** décès en

- établissement de santé (dont 120 résidents d'établissements médico-sociaux) (1)
- 82 dans le Cher
  - 134 en Eure-et-Loir
  - 79 dans l'Indre
  - 84 en Indre-et-Loire
  - 63 en Loir-et-Cher
  - 101 dans le Loiret

**1 927** personnes de retour à domicile (2)

Etablissements médico-sociaux

**390**

**résidents décédés dans leur établissement d'accueil (1)**

- 76 dans le Cher
- 96 en Eure-et-Loir
- 79 dans l'Indre
- 47 en Indre-et-Loire
- 44 en Loir-et-Cher
- 48 dans le Loiret

**Tests**  
Période : 13 au 19 juin

**6 430**  
Personnes testées

**65**  
Personnes positives

**1 %**  
Taux de positivité

**2,50**  
Taux d'incidence (3)

(1) Les chiffres des personnes décédées sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie. Ces chiffres peuvent évoluer à la baisse, les établissements pouvant effectuer des corrections a posteriori (cas Covid infirmé).

(2) Concerne les patients ayant été hospitalisés pour Covid-19 et de retour à domicile en raison de l'amélioration de leur état de santé.

(3) Le taux d'incidence concerne le nombre de personnes testées positives pour 100 000 habitants.